

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20190916-D2019-38-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2019-38 en date du 16/09/2019 approuvant le budget du lotissement des Genêts pour l'exercice 2019 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 16 Septembre 2019, à 19H30, suivant convocation en date du 09 Septembre 2019, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Roger DESROCHE, Michel DUCHEZ, Marc DUBREUIL, Sylvie ALAMARGOT, Michel JACQUET, Christine CASTANET, Dominique GILLES, Thierry ARMAND, Christelle LATOUR.

Représentés : Andrée HARGE, procuration à Thierry ARMAND.

Mme Christine CASTANET été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
14	10	1	10	11	11	0

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Vu la délibération du Conseil Municipal 2019-16 en date du 02/04/2019 portant création d'un budget annexe pour l'aménagement du lotissement des Genêts,

VOTE le budget 2019 du lotissement des Genêts pour un montant de 1 195 000,00 euros à la section de fonctionnement et de 1 165 000,00 euros € à la section d'investissement.

A La Geneytouse, le 18 septembre 2019

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 18 septembre 2019.